

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 17 janvier 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n° : D08-02-17/A-00343
Propriétaire(s) : Jean Beauregard et Jacalyn Ball
Emplacement : 7, chemin Dow's Lake
Quartier : 17 - Capitale
Description officielle : lot 4, plan enr. 217882
Zonage : R1QQ
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent démolir le garage existant et construire un nouveau garage et un rajout/deuxième étage du côté nord et du côté est (arrière) de la maison isolée de deux étages existante, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, les propriétaires demandent au Comité d'accorder les dérogations mineures au Règlement de zonage décrites ci-après :

- a) Permettre la réduction du retrait de la cour latérale nord à 0,5 mètre, alors que le règlement exige un retrait de cour latérale d'au moins 1,2 mètre.
- b) Permettre que les avant-toits s'avancent à 0,15 mètre de la ligne de lot nord, alors que le règlement permet que les avant-toits s'avancent tout au plus à 0,3 mètre d'une ligne de lot.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.